



CHAMPL'Infos

bulletin d'informations trimestriel de la commune de Champlin - Nièvre

Le mot du Maire



La sauvegarde du patrimoine est un élément clé de communauté

Journées européennes du patrimoine en septembre dernier, réouverture de la cathédrale Notre-Dame de Paris en décembre prochain, Loto annuel du patrimoine.... La fin d'année est riche en événements et en actions diverses pour protéger et profiter de notre patrimoine culturel commun. A notre modeste niveau communal, nous pouvons être fiers d'apporter notre pierre à cet édifice toujours fragile. **La restauration du tableau de René Huet** dans notre église en est la parfaite illustration mais il ne faut pas oublier **les actions régulières de l'association communale Canabo** qui vise précisément à préserver et valoriser l'histoire et le patrimoine local, matériel et immatériel. Je tiens à remercier tous ceux qui s'investissent dans ces opérations de protection.

A l'heure où notre pays est confronté à de nombreux défis en tout genre, la sauvegarde du patrimoine peut paraître superflue et coûteuse. Il me semble au contraire **qu'elle est un élément clé de notre vie en communauté** car source de conservation de savoir-faire, de transmission entre les générations, de dialogue et de respect entre toutes les parties prenantes.

Bonne fin d'année à tous.



Jean Marc Maringe
Maire de Champlin

L'Actu du Conseil

Arrêté municipal : interdiction de tomber malade sur notre territoire !

L'accès aux soins dans la Nièvre se fait de plus en plus difficile. En témoignent les fermetures régulières des urgences de Nevers, de Decize, de Clamecy (*il n'y a par exemple pas de SMUR ni de service d'urgence fonctionnel pendant 24h ce mardi 29 octobre, jour d'écriture de l'article*). Ces fermetures, temporaires certes, mais de plus en plus fréquentes, ne sont que la face émergée de l'iceberg. En effet, sur le département, c'est à la fois la médecine hospitalière et la médecine de ville qui souffrent, laissant de plus en plus de patientes et de patients sur le carreaux.

Forte de ce constat, la maire de Decize, Justine Guyot, a promulgué en ce mois d'octobre **un arrêté municipal interdisant à ses concitoyens de tomber malade**.

De nombreuses communes nivernaises ont alors suivi le mouvement : c'est le cas d'Imphy, Saint Léger-des-Vignes, La Marche, Montenoison...



Le sérieux message d'un arrêté amusant pris par une mairie de la Nièvre

Champlin devrait a priori suivre aussi ce chemin.

Bien que symbolique, cet arrêté rappelle à tous que les élus locaux tentent de faire entendre les problématiques de nos campagnes. Car même si la pénurie de professionnels de santé touche tous le territoire (le plus grand désert médical de France est en Seine-Saint-Denis), l'isolement dont souffrent les territoires ruraux rend cette problématique de l'accès aux soins encore moins supportable. Mme Guyot a d'ailleurs été médiatisée suite à la publication de cet arrêté et a été invitée en matinale de TF1 à 8h.

Affaire à suivre...

AD

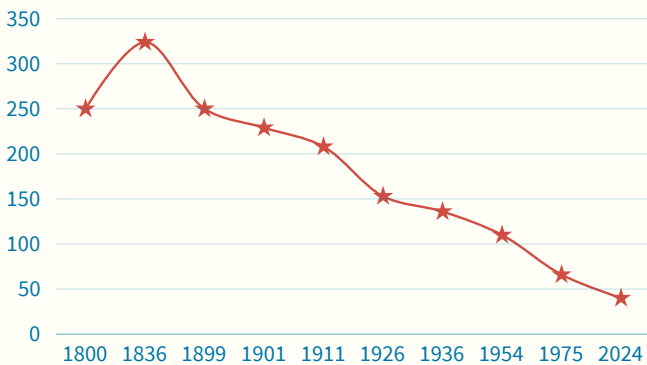
Rétrospective

Evolution de la population de Champlin

Au XVIIIème siècle on comptabilisait le nombre de foyers. Dans le village il subit une augmentation, passant d'une trentaine de feux à une quarantaine avant la révolution. **Le nombre d'habitants fluctuait alors en fonction des maladies, du climat, ce siècle a eu deux hivers rigoureux provoquant une forte mortalité.**

Après la révolution changement de méthode, le recensement s'est fait selon les règles qui restent actuelles. On avait 250 habitants au début du XIXème atteignant 324 habitants en 1836 et autour de 250 à la fin du siècle.

A partir de ce moment la population de Champlin a décliné inexorablement. Elle était de 229 en 1901, 208 en 1911, 153 en 1926, 136 en 1936, on passe après la deuxième guerre mondiale en 1954 à 110 habitants. La chute s'amplifie avec 66 habitants en 1975. Aujourd'hui au dernier recensement il ne restait plus qu'une quarantaine d'habitants.



Champlin au 19ème siècle, comme beaucoup de villages en France vivait en autarcie, peu d'échanges avec l'extérieur, **l'agriculture et l'artisanat local répondaient aux besoins de la population, ce qui stabilisait le nombre d'habitants.** Mais peu à peu les importations, les industries le développement des transports en particulier le chemin de fer ont demandé de la main d'oeuvre venant de la campagne. L'élevage charolais en pleine expansion avait besoin de prairies qui remplaçaient des parcelles cultivées qui nécessitaient beaucoup plus de main d'oeuvre. Parallèlement la mécanisation dans les fermes a remplacé une partie du travail manuel. L'attrait des villes, le confort, les congés payés ont amplifié ce phénomène d'exode rural.

Le télétravail pourrait ramener des habitants au village

Aujourd'hui, dans nos villages seuls restent quelques agriculteurs ou personnes travaillant à l'extérieur, peu d'enfants, une grande partie des habitants sont retraités.

Le recensement à venir nous permettra de faire le point sur cette évolution et peut-être que les nouvelles formes de travail comme le télétravail pourra inverser la tendance.

PC

Avis de décès

Habitant à Champlin depuis une douzaine d'années,

Didier Celia nous a quittés le 1er octobre 2024.

Nous nous souviendrons d'un voisin discret et souriant, courageux et digne face à une sale maladie qui l'a emporté en 6 mois.



L'Actu du Conseil

Opération Recensement

Le **recensement national de la population** est une opération qui intervient à espaces réguliers et il aura lieu à Champlin en 2025, entre le 16 janvier et le 15 février.

Ce recensement est important pour déterminer le calcul de la population légale et ainsi déterminer la participation de l'Etat au budget communal. Il permet aussi d'établir des résultats statistiques sur les caractéristiques des habitants et de leurs logements et ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des territoires, notamment en matière d'équipements collectifs.

Les documents pour répondre à cette enquête vous seront transmis prochainement (sans doute au début d'année 2025). Vous pourrez répondre par internet et un agent recenseur communal sera à votre disposition pour vous aider et répondre à vos questions.

JMM



Fête de Halloween

Le jeudi 31 octobre, veille de la Toussaint, a été l'occasion pour les enfants de fêter Halloween dans les rues de Champlin. Faisant le tour de toutes les habitations, les enfants ont lancé le célèbre « des bonbons ou bien on jette un sort ! ». Merci à tous d'avoir gâté les enfants car ceux-ci sont repartis avec des seaux bien remplis de friandises.

FM



Faune et flore en danger La Pipistrelle commune

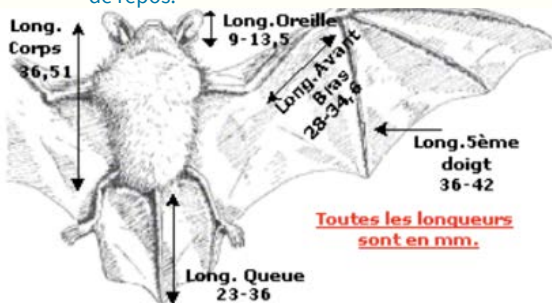
(Pipistrellus pipistrellus)

Pour ce numéro d'automne, la rubrique « Faune et flore en danger » se met au diapason d'Halloween : nous allons parler de chauve-souris, seul mammifère volant au monde !

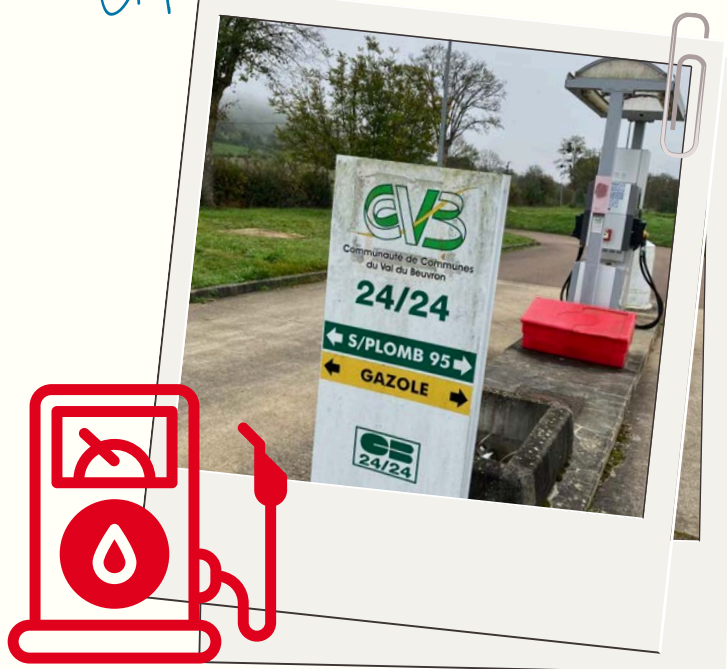
La pipistrelle commune est **une petite chauve-souris**, bien connue chez nous, à la ville comme dans les villages (on la dit « anthropophile »), que l'on rencontre facilement lors des soirées d'été. Bien que son espèce fasse seulement l'objet d'une préoccupation mineure selon l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature, elle est, comme toutes les espèces de chauves souris présentes sur le territoire, protégée par la loi française, ainsi que ses sites de reproduction et ses aires de repos.

Cette chauve-souris est la plus petite chauve-souris européenne : son corps fait 3 à 5 cm de long, ailes déployées, elle a une envergure de 18 à 24cm, et elle pèse seulement 3 à 8g. Elle est exclusivement insectivore (exit donc le mythe du vampire assoiffé de sang), et peut en manger plusieurs milliers par nuit : **c'est une alliée de taille contre les moustiques**. Elle chasse en utilisant l'écholocation : comme un sonar, elle envoi des ultrasons et interprète les échos retour. **Elle a une espérance de vie de plus de 17 ans**.

C'est une espèce qui hiberne de la mi-novembre au mois de mars, en colonie mixte. Lorsque l'hibernation se termine, mâles et femelles se séparent. Les femelles se regroupent dans des « gîtes de maternité » pour la mise bas et s'occuper des petits. **Un petit pour une femelle est la norme. Les mâles, eux, mènent une vie solitaire**. A la fin août, les petits prennent leur envol, et les mères quittent le gîte de maternité : une nouvelle saison des amours commence, qui dure de fin août à fin septembre.



AD



Espoir pour la station-service de Brinon

Il s'en est fallu de peu pour que la station-service de Brinon ne ferme. En effet, celle-ci est déficitaire depuis plusieurs années et il devenait impossible pour la Communauté de Communes, propriétaire de la station, de présenter un budget équilibré. La distribution d'essence n'est pas considérée comme un service public. **La Communauté de Communes ne pouvait pas subventionner la station de Brinon car ceci aurait été considéré comme une distorsion de concurrence par rapport au secteur privé.** Il était donc fortement envisagé par la ComCom de fermer la station, même si le démantèlement de la station représentait un coût estimé entre 120 et 140.000 euros.

Fort heureusement, un acteur privé, la société Guillemeau s'est déclarée prête à racheter la station-service. **Ceci constitue une très bonne nouvelle pour notre territoire, permettant la poursuite du service de distribution de carburant à proximité de Champlin.** Il est aussi probable que le nouvel acquéreur investira sur le site de la station et offrira de nouveaux services aux habitants.

JMM

Le patois

Lavou : Lavou t'es ? Où es-tu ?

s'empiger : se prendre les pieds dans un obstacle

Gouillat : un borbier

Feurtasse : désordre, bazar

Lavou t'es ?



Petite présentation

Coucou, moi c'est Olette. Cela fait maintenant cinq ans que Dook et moi avons notre maison secondaire à Champlin. C'est un plaisir de pouvoir contribuer, même modestement, à notre communauté en participant à la Champl'Infos en tant que maquettiste. **En 2009 - 2010, j'ai pris des cours du soir** en publication assistée par ordinateur (PAO) à la Junior*Academie voor Art Direction à Amsterdam, **simplement pour le plaisir de faire quelque chose de différent à côté de mon travail** de juriste. Je me suis familiarisée avec plusieurs logiciels de création graphique et les principes de base de la conception graphique. Par la suite, j'ai eu l'occasion de mettre ces compétences en pratique en aidant des amis avec la création de logos et de supports imprimés pour divers projets. Depuis ma formation, de nombreux outils ont émergé, rendant les idées plus faciles à concrétiser. Pour ce bulletin, j'ai utilisé Canva, un outil de design graphique en ligne. **C'est donc avec enthousiasme que je mets ces compétences au service de notre village !**

OP





Action Canabo

Le jeudi 24 octobre, par une journée ensoleillée (assez rare ces derniers temps pour être remarquée), Nicole, Philippe et Quentin, tous les trois membres de l'association CANABO, ont réalisé une session de rafraîchissement des principaux monuments de Champlin : retour sur une journée intensive, armés d'un karcher et de k-way.

Ainsi, le monument au mort a retrouvé sa teinte initiale. La rampe d'accès handicapé de la mairie a été nettoyée (même s'il subsiste encore des mousses récalcitrantes), tout comme les premières marches de l'église.

AD



Rétrospective

Bilan d'une année agricole pluvieuse : défis et opportunités pour les cultures et les jardins

Le mauvais temps de cette année a persisté, laissant présager des récoltes de tournesol et maïs compliquées. Heureusement la 2ème quinzaine du mois d'octobre a été plus ensoleillée et le début de novembre est sans précipitation, ceci permet de faire les semis d'automne dans de meilleures conditions.

Ce temps humide a permis une pousse des champignons que ce soit dans les prés avec les rosés et les coulemelles ou dans les bois avec girolles, trompettes de la mort ou pieds de mouton, seuls les cèpes ont semblé-t-il être plus rares, peut-être souffrant d'une humidité trop importante.

Cela n'a pas été non plus une année à fruits, seuls quelques arbres fruitiers ont produit. Année compliquée aussi pour les jardins : les limaces et autres ravageurs se sont multipliés, l'humidité persistante a favorisé les maladies, et les mauvaises herbes ont proliféré. Tous ces éléments conjugués n'ont pas permis une bonne année de production. **On peut retenir un aspect positif de cette année pluvieuse, on a limité l'arrosage des jardins.**

PC



L'Actu du Conseil

Réunion du Syndicat des eaux de la région de Prémery

Le syndicat s'est réuni le 13 Septembre. **Le rapport sur l'eau de l'année 2023 a montré une légère amélioration du rendement du réseau. Les pertes ont diminué, confortant le choix de renouveler chaque année une partie du réseau.** Il distribue environ 5030 habitants sur un réseau de 250 km de canalisations. **La consommation moyenne par abonné est de 236 litres par jour.**

A noter une bonne qualité bactériologique de l'eau, la préservation de la ressource de la source de l'Ar contre les pesticides reste un problème.

Le prix de l'eau pour 120 m3 a augmenté de 4,9% et est passé à 401,73 €.

On prévoit une **transformation conséquente de la station de Montigny qui reçoit en approvisionnement l'eau de la source de l'Ar pour résoudre en partie les problèmes de résidus de pesticides** pour un montant de plus de 2 millions d'euros.

PC

Restauration du tableau de l'Eglise

Le tableau « **La Naissance de La Vierge** » du peintre **René Huet** vient de retrouver sa place en l'Église de Champlin après des travaux de restauration réalisés par Mme Françoise Auger-Feige, restauratrice à Semur-en-Auxois. Ce tableau, **daté de 1758** et inscrit au registre des Monuments Historiques en novembre 2019, a ainsi retrouvé son éclat et ses couleurs.

Le peintre René Huet est né à Versailles en 1711. Fils du peintre Christophe Huet, il s'est marié à Clamecy en 1719. Reçu en 1755 comme peintre de l'Académie des Arts de Peinture et de Sculpture de Paris, il a été en charge de la restauration du tableau « La Cène » dans l'église de Clamecy. Il s'est installé à Nevers pour enseigner son art. Il exécute plusieurs tableaux pour des églises nivernaises : Grenois (1729), Garchizy (1756), Champlin (1758). En 1762, il est nommé peintre de Monseigneur le duc de Nevers. Il décède à Nevers en 1766.

L'explication de la présence du tableau dans l'église de Champlin reste incertaine. **Selon la tradition orale, le tableau aurait été offert par le Prince de Chalais (famille Talleyrand-Périgord) qui aurait vu une apparition de la Vierge à Champlin.** On ignore la date de la donation du tableau, en particulier s'il a été donné avant ou après la reconstruction de l'église. Le Prince de Chalais aurait aussi donné un autre tableau « L'Assomption de la Vierge » de Giraud, daté de 1822, à l'église de Montenoison.

La présence de la Vierge à Champlin n'est pas totalement nouvelle puisque **dès 1130, la charte de l'abbé de Brémond stipule la création d'un prieuré à Champlin dédié à la Vierge.** Le prieuré était rattaché à l'abbaye de Saint Martin de Nevers.

Le tableau représente la Nativité de la Vierge. Marie, enfant est recouverte d'une couverture bleue où sont inscrites les lettres AM pour Ave Maria. **Elle reçoit la lumière du Saint Esprit, préfigurant ainsi l'Annonciation. Elle est entourée par ses parents, Anne et Joachim sur la gauche** du tableau tandis que **deux archanges figurent sur la droite.** Il s'agit de **Gabriel** qui représente aussi l'Annonciation et de **Michel** qui symbolise la pesée des Ames lors du jugement des défunts. L'archange **Gabriel porte un lys** et l'archange **Michel porte un bouclier** sur lequel on retrouve les lettres AM.

Le tableau figurait au-dessus d'un autel, comme le montre les attaches du cadre. Une partie de ce cadre est en merisier. **La restauratrice a délibérément laissé sur la peinture une petite trace d'une brûlure provoquée par un cierge d'autel comme témoignage de ce passé.**

La restauration du tableau a été intégralement financée par la **Direction Régionale des Affaires Culturelles**, par la **Communauté de Communes** et par la **Camosine**.

Vous pouvez retrouver les photos du tableau et de l'opération de réinstallation dans l'Église sur le site internet de la commune www.champlin.fr

N'hésitez pas à nous demander l'ouverture de la grille de l'église pour aller voir le tableau restauré.



Numeros d'urgence

SAMU	15
Police-GIE	17
Pompiers	18
SAMU Social	115

Info pratiques

Mairie Champlin
03 86 29 03 29
champlin.fr



Ambulance Taxi Boriers
03 86 22 39 01
06 89 15 22 24
taxi-nievre.com



Pharmacie
Brinon sur Beuvron
03 86 29 61 60



Soins infirmiers
Brinon sur Beuvron
06 20 20 43 14



Vétérinaire
Brinon sur Beuvron
03 86 29 69 80
veterinaire-brinon-tannay.fr



Centre Social et Culturel
Brinon sur Beuvron
03 86 29 60 02
accueil.cscb@beuvron.fr



Comité de rédaction

Philippe Cabarat (rédacteur)
Audrey Delemarle (rédactrice en chef)
Françoise Maringe (rédactrice)
Jean-Marc Maringe (rédacteur)
Olette Pierik (maquettiste)

mairie.champlin@orange.fr

